

# Covid-19 : trois questions sur les mesures envisagées par le gouvernement pour lutter contre la résurgence de l'épidémie en France

mardi 28 juin 2022, par [France info](#) (Date de rédaction antérieure : 26 juin 2022).

**Depuis le début du mois de juin, le nombre de contaminations remonte en flèche. Selon un avant-projet de loi, le gouvernement pourrait prochainement mettre en place un pass sanitaire aux frontières.**

Sommaire

- [1. Quelle est la situation](#)
- [2. Quelles sont les mesures](#)

Le Covid est bel et bien toujours là. [En augmentation depuis le début du mois de juin](#), le nombre de nouveaux cas quotidiens dépasse désormais largement les 50 000 en moyenne sur une semaine en France.

Les hospitalisations repartent elles aussi à la hausse depuis une dizaine de jours. La situation est telle que le gouvernement envisage le retour de certaines mesures sanitaires dans notre quotidien.

## 1. Quelle est la situation épidémique ?

Avec l'arrivée des sous-variants BA.4 et BA.5, le nombre de nouveaux cas de Covid-19 quotidiens en France dépasse aujourd'hui [les 50 000 en moyenne sur une semaine](#). Il a même atteint 62 036 vendredi 24 juin. Pour comparaison, si ce chiffre est au plus haut depuis le début du mois de mai, il reste cependant très loin des 140 000 cas recensés sur une moyenne de sept jours à la fin mars, ou des plus de 350 000 de la fin du mois de janvier.

*[Graphique représentant l'évolution du nombre de cas de Covid-19 en France. (FRANCEINFO)]*

Du côté des admissions à l'hôpital, les chiffres sont également en augmentation. En moins de deux semaines, la France est passée de moins de 400 admissions quotidiennes à 707 au 24 juin. « *Le 21 juin, il y avait 14 410 patients Covid-19 hospitalisés, dont 855 en soins critiques. Cette semaine, nous avons 12% d'augmentation des malades en soins critiques* », s'est ainsi inquiétée [sur franceinfo](#) Delphine Viriot, épidémiologiste pour Santé publique France. Leur nombre augmente notamment en Bretagne, en Normandie, dans le Grand Est, en région Paca et en Occitanie.

## **2. Quelles sont les mesures envisagées par l'exécutif ?**

Selon un avant-projet de loi, publié par [le site Atlantico](#) et dont l'authenticité a été confirmée à l'AFP par le ministère de la Santé, le gouvernement envisage de mettre en place un pass aux frontières à l'arrivée dans l'Hexagone, en Corse et dans les territoires d'outre-mer. Concrètement, la Première ministre pourrait tout à fait imposer par décret la présentation d'un pass sanitaire (test négatif, justificatif de vaccination ou certificat de rétablissement) à partir de 12 ans pour « *se déplacer à destination ou en provenance du territoire hexagonal, de la Corse ou de l'une des collectivités* » ultra-marines. Les « *personnels intervenant dans les services de transport concernés* » pourraient également être contraints de s'y soumettre.

Dans ce même document, on apprend que le gouvernement envisage aussi de proroger jusqu'au 31 mars 2023 les fichiers informatiques SI-DEP (résultats des tests de dépistage) et Contact Covid (personnes infectées et cas contacts).

Dernière piste : l'exécutif souhaite créer un « *comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires* ». Rattachée aux ministres de la Santé et de la Recherche, cette nouvelle instance sera chargée de rendre « *des avis sur la situation sanitaire et les connaissances scientifiques qui s'y rapportent* ». Elle pourra alors « *formuler des recommandations* ». Une mission qui rappelle celle du Conseil scientifique, à ceci près que ses travaux seront « *communiqués* » aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Cet avant-projet de loi, qui « *a été transmis au Conseil d'Etat ces derniers jours* », « *fera l'objet de discussions, avant sa présentation en Conseil des ministres, avec les forces politiques, comme nous l'avons toujours fait* », a précisé le ministère de la Santé.

Certaines mesures vont-elles faire leur retour ?

Selon la porte-parole du gouvernement, ce texte doit permettre à l'exécutif de « *pouvoir rester vigilant à l'endroit de la remontée possible du Covid-19* » après la fin de l'état d'urgence sanitaire fixé le 31 juillet. Mais Olivia Grégoire promet que [le pass vaccinal est exclu](#) des mesures envisagées : « *Il n'est pas aujourd'hui question de prolonger le régime d'urgence sanitaire. On n'est pas sur le pass vaccinal, l'état d'urgence (...)* Ce qui nous importe, c'est de nous assurer qu'on est en mesure d'intervenir si nécessaire, avec la mise en place de mesures de freinage si la situation était amenée à évoluer, voire à dégénérer post-31 juillet. »

Dans une interview au JDD, dimanche 26 juin, le président du Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale du gouvernement, invite vivement [les plus de 60 ans qui ne l'ont pas encore fait à se faire administrer leur deuxième rappel de vaccination](#). « *Malgré l'effet cumulatif des injections et des infections, le niveau de protection [de ces populations] n'est plus optimal. Par ailleurs, les vaccins restent sûrs : il n'y a pas plus d'effets secondaires lors d'une quatrième dose. C'est simple : il faut que les 8,5 millions de Français éligibles qui ne l'ont pas encore reçue se rendent dans leur pharmacie ou chez leur généraliste* », déclare Alain Fischer.

Il y a quelques jours, le « monsieur Vaccins » du gouvernement se disait aussi favorable au retour du port du masque dans les transports, dont l'obligation a été levée mi-mai. « *Ça se discute sérieusement* », a-t-il laissé entendre sur France 2 mercredi 22 juin. « *A titre personnel, dans les transports collectifs, c'est probablement raisonnable.* » Faut-il le réimposer ? « *Certainement pour les personnes fragiles, et probablement pour l'ensemble de la population. Parce que c'est une mesure de protection collective et en faisant le petit effort de porter le masque, on contribue à protéger les personnes fragiles.* »

Un point partagé par l'épidémiologiste Pascal Crépey. « *Dans des trains bondés, le risque de se retrouver en présence de personnes infectées est élevé, explique-t-il à [actu.fr](https://actu.fr). Ce serait une bonne idée que la population porte le masque, pour protéger notamment les plus fragiles et éviter les contaminations massives.* »

**France info**

France Télévisions

---

**P.-S.**

• France info. Publié le 26/06/2022 19:09

Mis à jour le 27/06/2022 12:25